

568

**MACAU** (*Edmond-Philippe-Alexandre*),  
Sénateur de Belgique (Tournai, 6.10.1833 —  
Tournai, 24.4.1895). Fils de Philippe et de  
Macau, Thérèse.

Macau était docteur en droit de l'Université de Gand, exerçait le notariat dans sa ville natale et y avait siégé durant de longues années au Conseil communal, quand il fut envoyé au Sénat. Il y était encore quand la Haute Assemblée eut à voter le projet de loi ratifiant la convention du 3 juillet 1890 intervenue entre l'État Belge et l'État indépendant du Congo, au sujet d'un prêt de vingt cinq millions consenti par le premier au second. La loi en cause fut votée à la chambre des représentants par quatre-vingt-quinze voix contre une, au Sénat par 55 voix contre trois abstentions, dont celle de Macau.

Macau mourut chevalier de l'Ordre de Léopold.

25 avril 1953.  
[J. J.] Marthe Coosemans.  
*Mouv. géogr.*, Brux., 1890, p. 75a. — Note du Greffe de la Chambre à l'auteur. — Note de M. Gand, gendre de Macau à M. J. M. Jadot. Masoin, F., *Histoire de l'É. I. C.*, Namur, Picard-Belu, 1912, I, 191.